

Archi ' classe

Numéro 12 - janvier 2009

S O M M A I R E

- 3 *Identifier, authentifier :
petite histoire des
armoiries*
- 5 *Sceaux, seings et
signatures*
- 7 *Figures et couleurs : le
langage du blason*
- 9 *Une composition (association
des couleurs) et une lecture
codifiées*
- 11 *Un exemple de
blasonnement : les armes
de la ville de
Digne-Les-Bains*
- 13 *Conclusion : actualité et
devenir de l'héraldique*
- 15 *Images d'armoiries aux
Archives : les blasons des
Basses-Alpes*
- 17 *Glossaire*
- 19 *Pistes d'exploitations
pédagogique*

En quête d'identité

Armoiries et Sceaux en Haute-Provence





IDENTIFIER, AUTHENTIFIER : PETITE HISTOIRE DES ARMOIRIES

Les armoiries sont des emblèmes en couleurs, propres à une personne, une famille ou une collectivité et soumis à des règles précises de composition, celles du **blason**, l'**héraldique** étant la science du blason.



1.

LES armoiries apparaissent en Europe à partir du milieu du XII^{ème} siècle, leur origine étant liée à l'évolution de l'équipement militaire des chevaliers (cote de mailles, haubert et casque), lequel les rend peu identifiables pendant les combats et les tournois. Les combattants prennent donc l'habitude d'utiliser sur leur bouclier des signes de reconnaissance, permanents et codifiés. Les armoiries étant donc, à l'origine, faites pour être reconnues de loin, ceci explique les couleurs franches et contrastées, ainsi que les figures très stylisées qui en seront la marque.

CEPENDANT, l'apparition des armoiries est encore plus liée aux transformations de la société à l'époque féodale, quand un nouvel ordre s'organise qui place les individus dans des groupes. Alors, l'héraldique leur donne des moyens de s'identifier.

L'identité est donc au cœur de l'emploi des armoiries et le système sera définitivement

instauré à la fin du XII^{ème} siècle quand elles deviendront héréditaires et donc constantes au sein d'une même famille, tandis que leur représentation respectera des règles codifiées.

Une idée fausse largement répandue et datant de la Révolution française associe usage des armoiries et noblesse. En fait, toute la société, combattante ou non (femmes, clergé, artisans, corporations de métiers...), peut en être pourvue, la seule restriction étant de ne pas usurper des armoiries déjà existantes. Celles-ci vont donc quitter le seul support du bouclier pour être apposées progressivement aussi bien sur des vêtements, du mobilier que des monuments qu'elles permettent donc d'orner comme d'en marquer la possession.



2.

ALORS qu'en 1790, plus des deux tiers des armoiries ne sont pas nobles, l'Assemblée constituante décrète le 19 juin leur abolition en même temps que celle de la noblesse, celles-ci étant considérées comme un « signe de féodalité ». Elles seront rétablies par Napoléon en 1808 pour la noblesse impériale, puis pour tous par Louis XVIII en 1814. Aujourd'hui, en France, la législation concernant l'usage des armoiries relève du domaine privé, et la règle est redevenue celle qui prévalait au Moyen Âge : toute personne peut adopter et utiliser des armoiries, en faire un usage privé, en changer si cela lui plaît... à condition, toujours, de ne pas faire acte d'usurpation.



3.

1. Exemple d'un tournoyeur : duc de Bretagne armorié et timbré comme il le sera au tournoi. Couverture de l'ouvrage Livre des tournois du roi René, bibliothèque nationale (AD04, Bibl. 03 971)

2. Pot à eau et son couvercle en faïence de Moustiers ; décor peint en bleu de lambrequins et armoiries de Roux de Laric, vers 1740-1750 (hauteur : 21,5 cm) :

De pourpre, à une bande d'or, accompagnée en chef d'une colombe essorant d'argent, et en pointe d'un lion rampant d'or. Lors de l'enregistrement, l'écu est d'azur. (Digne, Musée Gassendi)

3. Fontaine de Reillane aux armes de la ville : D'azur, à un soc de charrue d'argent, posé en pal et accosté en chef de deux fleurs de lis, du même (Photographie AD 04)



Lettre du 8 octobre 1479 du pape Sixte IV portant la nomination d'Antoine Guiramand à l'Évêché de Digne, invitation aux habitants de Digne de faire bonne réception au nouvel évêque. Antoine Guiramand sera à l'origine de la construction de la cathédrale Saint-Jérôme. (A.C. de Digne-les-Bains, GG13 art 3)

La bulle, en plomb, de 34 mm, est appendue au parchemin par un cordelière de chanvre.

- *avers : visages des apôtres Saint Pierre et Saint Paul entourées par un grènetis et séparées par une croix papale sommée d'une boule. Inscription en colonne S(anctus) PA(ulus) / S(anctus) PE(trus). Les portraits des Apôtres sont rendus les cheveux et la barbe flottants pour Saint Paul, et avec la barbe courte et frisée pour Saint Pierre.*

- *revers : grènetis entourant l'inscription en capitale SIXTVS PAPA IIII (le nom du pape, le titre et le numéro ordinal de succession).*

D'un point de vue iconographique, les bulles des pontifes romains, à partir de Pascal II (1099-1118), se caractérisent par un formalisme resté immuable jusqu'à nos jours. Cette rigidité dans l'expression, avec d'inévitables variantes en fonction des goûts artistiques de l'époque, manifeste la volonté de transmettre, par une image fixe, la continuité de l'Eglise à travers les siècles.



SCEAUX, SEINGS ET SIGNATURES

L'extension de l'usage des armoiries à toute la société médiévale explique celui, lui aussi de plus en plus répandu, des sceaux. En effet, les non-combattants peuvent, ainsi, facilement utiliser leur emblème en le faisant représenter dans le champ de leur sceau, puisque, à partir des XII^{ème} et XIII^{ème} siècles, tout acte écrit est scellé pour en garantir la teneur et l'authenticité. D'abord droit royal, l'usage des sceaux s'est généralisé aux XII^{ème} et XIII^{ème} siècles à toutes les catégories sociales : sceller un document équivaut donc en quelque sorte à le signer, à une époque où peu d'hommes savent lire et écrire.

Parchemin avec grand sceau de Louis XIII : confirmation de privilèges, 1622 (A.C. de Sisteron, AA 37)

Sceaux ronds en cire verte appendus par des lacs de soie verte et rouge. Deux lacs pendent au bas du sceau.

- Grand sceau : le roi est assis de face en majesté tenant dans sa main droite un sceptre fleurdelisé et dans sa gauche une main de justice. Le souverain porte alors une couronne fermée. Un pavillon fleurdelisé est soutenu par deux anges. au pied du trône les lions, symboles de puissance et de majesté. Au-dessus de cette composition, on peut lire la légende, entre deux cordons, écrite pour la première fois en français sur un sceau royal LOUIS XIII PAR LA GRACE DE DIEU ROI DE FRANCE.

- Petit sceau : on reconnaît l'écu de France moderne : D'azur à trois fleurs de lis d'or, timbré d'une couronne fermée et soutenu par deux anges. Les trois fleurs de lis apparurent dès 1285 sur le contre-sceau de régence de Philippe III le Hardi et remplacèrent progressivement le semé qui remontait au XII^{ème} siècle. Quant aux deux anges, on peut déjà les voir sur le contre-sceau de Charles VII en 1441.



Matrice de sceau en navette : D'or, à la vierge accompagnée à dextre et senestre de croix, au chef d'azur, à une croix soutenue par deux bras - Écu brochant sur la crosse - Chapeau accompagné d'une cordelière à six houppes de chaque côté. Devise sur listel : NON MINISTRARI SED MINISTRARE. Légende : SIGILLUM FR BERNARDINI COLLIN EPISC. DURENSIS NICAR APOSTOL. PORTUS SAID



L'ÉTUDE des sceaux est une science auxiliaire précieuse en histoire sociale : elle montre l'image que l'on a de soi-même ; le sceau est une affirmation de son identité et c'est la seule qui circule. La forme est souvent ronde, moins fréquemment ovale ; les femmes et le clergé utilisent souvent la navette, c'est-à-dire l'ogive qui permet la représentation en pied. La taille n'est pas forcément fonction du prestige du personnage, la dimension s'étant toutefois accrue aux VIII^{ème} et IX^{ème} siècles à mesure que les caractères et les images gravés nécessitent plus de place.

Confirmation et approbation faite par l'évêque, le chapitre et le prévôt, au sujet d'une ordonnance du comte de Provence qui interdit l'introduction du vin et des raisins étrangers dans la ville et le bourg de Digne, 23 mars 1292 (A.C. Digne-les-Bains, HH art. 4).

- Sceau de l'évêque : en forme de navette (55 x 30 mm) pendant par cordons de chanvre. L'évêque représenté en pied tient dans sa main gauche sa crosse épiscopale et bénit avec sa main droite. La légende est très abîmée sur ce sceau.

- Sceau du chapitre : sceau rond (36 mm) également pendant par un cordon de chanvre. Dans le champ, agneau pascal avec auréole, brochant sur une hampe croisétée de laquelle pend une bannière. En pointe, une fleur et à senestre, un signe. La légende, entourée de deux cordons, n'est pas lisible car abîmée.

POUR authentifier un document, le sceau a tout d'abord été **plaqué** sur le parchemin. C'est à partir de la fin du **XI^{ème}** siècle qu'apparaît le sceau « **pendant** » attaché par des fils de soie ou des lanières. Ce changement technique est très important puisque le sceau acquiert alors une double face, l'avvers et le revers (appelé aussi **contre-sceau**) permettant une double empreinte : sur l'avvers, on trouvera plutôt l'individu, tandis que le blason est souvent représenté sur le revers. La représentation imagée est également accompagnée d'une légende située sur le pourtour.



Document scellé : lettres patentes du roi Louis XIII portant don de quitus des droits de lods pour l'acquisition de la place et terre et seigneurie du Mousteiret, en faveur de François de Raynaud, sieur de la Bastide, et arrêt de la cour des comptes portant vérification desdites lettres patentes, 18 mars 1615 (AD 04, 1 E 124) : Sceau royal de cire jaune (11 mm), appendu par une lanière de parchemin au document, lui-même relié à un second par une attache en parchemin.

Sceau à avers et revers :

- avers : le roi est assis de face en majesté tenant dans sa main droite un sceptre fleurdelisé et dans sa gauche une main de justice. Deux anges entourent le roi et doivent soutenir un manteau. Entre deux cordons, présence d'une légende dont seulement deux lettres sont lisibles : GR

- revers : on reconnaît l'écu de France moderne : D'azur à trois fleurs de lis d'or, timbré d'une couronne fermée et soutenu par deux anges.



ON peut donc dire que le sceau remplace la signature, qui a quasiment disparu au début du Moyen Age et ne réapparaîtra qu'au milieu du **XV^{ème}** siècle quand l'instruction aura progressé. Ceci dit, la signature resurgit avant même la disparition des sceaux comme signe de validation. Ainsi, sur des documents royaux, les notaires de la chancellerie royale signaient sur le repli de celui-ci, ce qui en prouvait l'authenticité en cas de disparition du sceau.

Mais ce signe est utilisé également chez les notaires en général. En effet, les actes officiels rédigés par ces derniers apparaissent vers la fin du **XII^{ème}** siècle, écrits concernant des seigneurs, des communautés ou des particuliers quand il s'agit de dettes, d'emprunts, de ventes ou d'achats de propriétés ; ceux-ci sont donc authentifiés par une marque appelée **seing**. Il s'agit en fait d'un dessin, au fil du temps de plus en plus compliqué. Il comporte des détails qui doivent rendre leur reproduction difficile : son apposition est donc un signe d'authentification. On peut donc dire que ce sont les notaires qui ont en quelque sorte « transmis » la signature jusqu'à l'époque moderne.



Seings (simple dessin, dessin avec les initiales ou dessin avec le nom) sur parchemins ayant servi à couvrir des registres de notaires (AD04)



A partir du milieu du **XVI^{ème}** siècle, l'usage des sceaux est toujours scellée du grand sceau représentant la République. En outre, les sceaux garantissent l'inviolabilité, par exemple, pour la scène d'un crime.



réfère donc. Aujourd'hui, la Constitution est édictée sous les traits de la déesse Junon. d'un objet ou d'un lieu, c'est le cas, par

Grand sceau de la République française



FIGURES ET COULEURS : LE LANGAGE DU BLASON

Le blason n'est pas un code rigide :

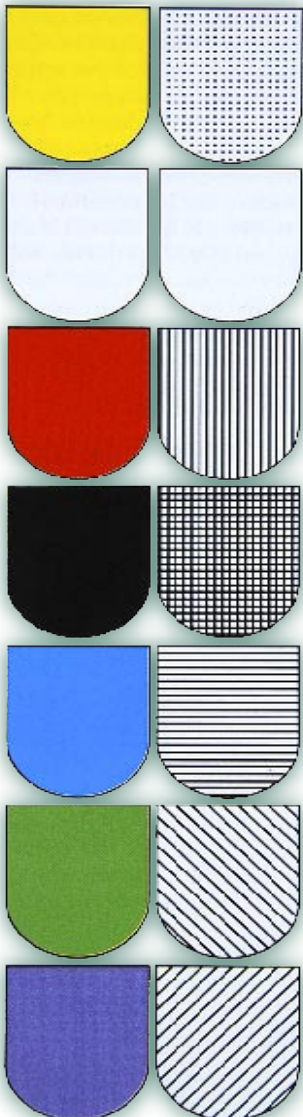
- six couleurs de base
- un répertoire de figures ouvert
- des possibilités de combinaisons illimitées

Cependant, on ne peut pas faire n'importe quoi en matières d'armoiries : les couleurs, les figures s'utilisent et se combinent selon des règles précises, même si elles sont simples.

LA forme ou écu

-Il s'agit de la surface, délimitée par un périmètre. Le plus souvent, c'est un triangle plus haut que large, mais tout peut faire forme (rond, losange, carré...).

-Le **champ** est la surface de l'écu, qui se divise en plusieurs parties permettant ensuite de localiser les figures qui seront représentées :



Les couleurs ou émaux

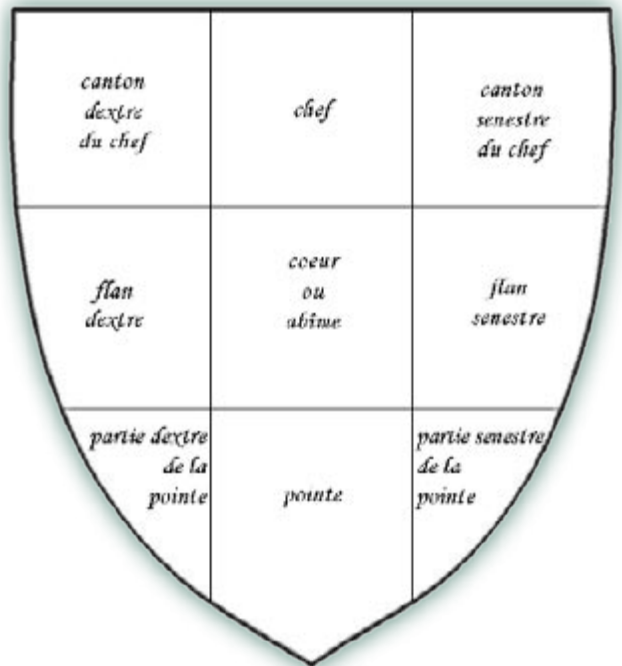
Elle sont d'un nombre limité : six dans la majorité des cas. Deux groupes sont traditionnellement distingués avec un vocabulaire propre au blason :

Les métaux

OR = jaune
ARGENT = blanc

Les couleurs

GUEULES = rouge
AZUR = bleu
SABLE = noir
SINOPE = vert



Il s'agit des six couleurs de base de la culture de l'Occident médiéval : on les retrouve sur toutes les armoiries, seul le vert est plus rare. Il faut également noter qu'une autre couleur peut être employée, mais de manière exceptionnelle : le POURPRE (violet).

En outre, les nuances n'existent pas en héraldique car les couleurs sont des notions abstraites : l'azur est un bleu clair ou marine, l'or peut être représenté par du doré comme par du jaune pâle.

A partir de la fin du XV^{ème} siècle et tandis que se développe l'imprimerie se pose le problème nouveau de la représentation des couleurs sur des images imprimées en noir et blanc.

On imagine donc des signes qui vont permettre de les remplacer, et c'est seulement après de nombreux essais peu concluants que des graveurs vont, au XVII^{ème} siècle à Anvers, mettre au point un système de hachures pour coder les couleurs héraldiques.



Blason de Forcalquier :
De gueules à trois pals d'or.

Ecartelé, aux I et IV de pourpre à croix d'argent, aux II et III d'argent, trois fleurs de lis posées 2 et 1 surmontées



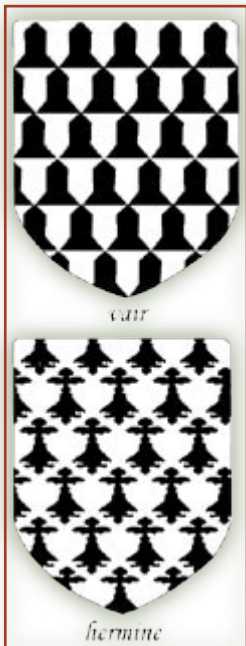
d'un lambel à troispendants. Timbré d'une couronne, écu soutenu par deux plumes.

LES fourrures

Les fourrures s'ajoutent aux métaux et couleurs, étant la combinaison des deux :

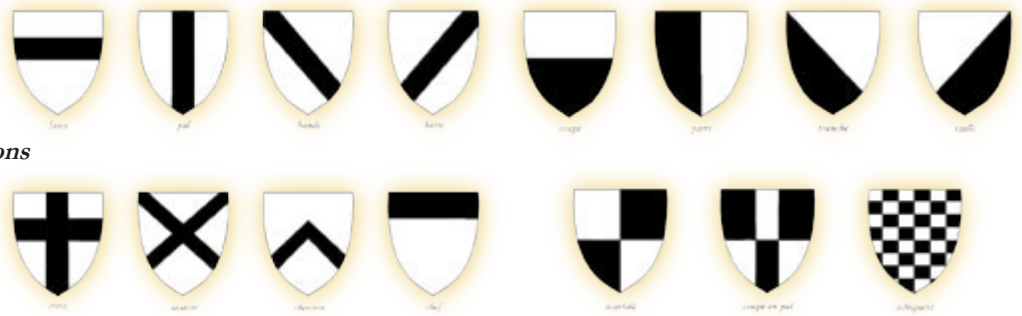
VAIR = alternance de clochettes d'argent et d'azur (ou « vairé » s'il s'agit d'autres couleurs : «vairé d'or et d'azur »)

HERMINE = motifs appelés mouchetures et correspondant aux pelages stylisés de l'écureuil et de l'hermine, de sable sur fond d'argent



LES figures

Il s'agit du deuxième élément qui compose une armoirie. Les possibilités sont innombrables car n'importe quel animal, végétal, objet ou forme géométrique peut figurer sur un blason. Pourtant, finalement, on retrouve la plupart du temps les mêmes figures et les plus fréquemment utilisées étaient les animaux et les formes géométriques.



LES figures géométriques

On distingue les pièces (ajoutées sur le champ) et les partitions (elles divisent le champ)

LES meubles

Il s'agit d'objets, d'animaux ou de végétaux décorant le champ. Ils peuvent occuper une place variable, contrairement aux pièces et partitions. L'aigle et le lion sont les plus utilisés parmi les animaux.

A noter enfin que l'on peut trouver des ornements extérieurs, des motifs placés en dehors du champ, autour de l'écu. Ici, l'usage et la représentation sont libres et ils peuvent varier pour un même écu.



Antiphonaire de 1669 : armoiries de Louis 1^{er} de Forbin d'Oppède, évêque de Toulon de mai 1664 au 29 avril 1675 (AD 04, 1J). Écartelé, aux I et IV, d'azur à deux chevrons d'argent brisés l'un à droite l'autre à gauche, aux II et III, de gueules à une tour d'or maçonnée de gueules, sur le tout, d'or au chevron d'azur accompagné de trois têtes de léopards d'argent – Timbre : couronne surmontée de 7 perles sinople – Mitre et crosse – Chapeau pontifical de sinople accompagné d'une cordelière de six houppes de même de chaque côté.





UNE COMPOSITION ET UNE LECTURE CODIFIÉES

La composition des armoiries obéit à des règles précises :

L'UTILISATION des couleurs : deux émaux d'un même groupe (métaux et couleurs) ne peuvent être ni juxtaposés, ni superposés.

« De gueules, à un château sommé de trois tours, d'argent ; au chef d'azur, à trois fleurs de lis, d'or »



LES figures : s'il n'y en a qu'une, elle est placée au cœur de l'écu. Cependant, si les premières armoiries, destinées à être vues de loin sur les champs de bataille, sont d'une structure simple composée d'une figure d'une couleur placée sur un champ d'une autre couleur, la composition évolue au fil du temps en se chargeant et se complexifiant, à mesure que les armes deviennent davantage une marque de possession.



Armes de Mgr Vigne, évêque de Digne apposées sur un tableau le représentant : D'argent, au palmier de sinople enlacé d'un cep de vigne du même, fruité de deux grappes de raisin de gueules, le tout sur une terrasse du premier émail, au franc canton senestré d'azur chargé d'une étoile rayonnante, d'or. Devise sur listel : In vinculis charitatis. Huile sur toile, signée en bas à gauche Ach^e. Bossi pt, provenant de l'ancien évêché de Digne, 1909, dimensions sans cadre 97,20 X 74,20 (Digne, Musée Gassendi, n° d'inv. 25 / 909.28.2)

LE blason est une langue, utilisée pour décrire les armoiries, laquelle obéit aussi à des conventions très précises, avec un vocabulaire et une syntaxe qui lui sont spécifiques.

Pour lire une armoirie, on commence toujours par décrire l'écu, avant de passer aux ornements extérieurs. Sur l'écu, on débute la lecture par le plan du fond, souvent composé d'une seule couleur, puis on continue en décrivant les figures placées dans ce champ.

Le vocabulaire héraldique est restreint, des mots regroupés dans des phrases incomplètes, qui ne contiennent pas de verbe :

- les émaux sont introduits par « de »
- les figures par « à »

Exemple : l'écu de La Javie

« De gueules [fond rouge], à un château d'argent [figure sur le fond], maçonné de sable [stries noires sur le château], surmonté d'un soleil, d'or »



Etat chronologique des noms et armoiries de tous ceux qui ont possédé le fief de Campagne et la conseigneurie de Riez de 1315 à 1725. (collection privée).

On retrouve huit blasons des différents seigneurs du Château de Campagne.

- Armes de la famille de Podio : *D'azur, à un puits d'or terrassé d'argent, maçonné de sable, avec son girel, sa corde et son seau d'or.*

- Armes de la famille de Vintimille-Lascaris : *Ecartelé : aux I et IV, de gueules au chef d'or (Vintimille), aux II et III, de gueules à l'aigle à deux têtes éployées d'or (Lascaris).*

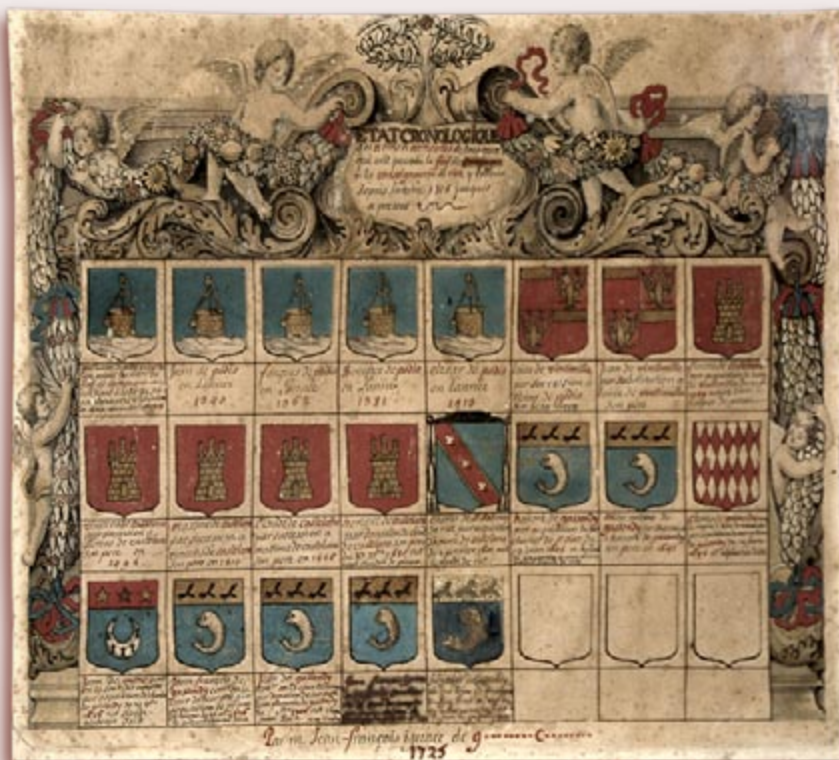
- Armes de la famille de Castellane : *De gueules, au château d'or sommé de trois tours du même maçonnées de sable, la tour du milieu plus élevée que les deux autres.*

- Armes de la famille de Saint-Sixt : *D'azur, à la bande de gueules chargées de trois trèfles d'argent. Chapeau de sable avec une cordelière de six houppes de chaque côté du même*

- Armes de la famille de Gassendy : *D'azur, au dauphin d'argent ; au chef d'or chargé de trois mains d'aigle de sable.*

- Armes de la famille de Grimaldy : *Fuselé d'argent et de gueules.*

- Armes de la famille de Menc : *D'azur, à un croissant d'hermine, au chef chargé de trois étoiles d'or.*



Armorial de la famille de Jassaud de Thorame avec les différents mariages (AD 04, 110 Fi 25)



- Armes de la famille Jassaud de Thorame : *D'azur, à un croissant d'argent ; au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'or.*

- Armes de la famille d'Oraison : *De gueules, à trois fascés ondées d'or. Devise : Domus mea domus orationis est.*

- Armes de la famille Genezy : *D'azur, à la bande d'argent. Devise : In principio.*

- Armes de la famille Bernoin : *D'argent, à trois lions de gueules issants, posés 2 et 1*

- Armes de la famille de Fabry : *D'argent, à un lion de sable rampant et armé.*

- Armes de la famille d'Albert : *Ecartelé : aux I et IV, d'argent au lion de gueules, couronné, armé et lampassé, aux II et III, de gueules à trois croissants d'argent, posés 2 et 1.*

- Armes de la famille de Vocance : *De gueules, à trois heaumes d'argent, posés 2 et 1.*



UN EXEMPLE DE BLASONNEMENT :

LES ARMES DE DIGNE LES BAINS



« D'azur à une fleur de lis d'or en cœur, entre deux lettres L affrontées d'argent, une croisette de gueules en chef et la lettre D d'or en pointe »

AUCUNE représentation ou description d'un blason pour la ville de Digne-les-Bains n'est attestée avant le XVII^{ème} siècle. Ce blason a fait l'objet de quatre compositions, faisant varier le choix des émaux et des meubles par rapport à la description ci-dessus :

- disparition des L d'or

D'azur à une fleur de lis d'or en cœur, une croisette d'argent en chef et la lettre D du même en pointe.



- L d'or remplacés par deux lions affrontés d'argent

D'azur à une fleur de lis d'or entre deux lions affrontés d'argent accompagnés en chef d'une croix de gueules et en pointe la lettre D d'or.



- Disparition de la fleur de lis, ne restant que la croisette d'or et le D d'or

D'azur à la croisette d'or en chef et à la lettre D du même en pointe.



CES quatre blasons ont pour point commun d'avoir le champ toujours d'azur. En ce qui concerne les meubles, l'origine et la signification diffèrent selon les sources :

- La fleur de lis : sa présence témoignerait de l'histoire ancienne de la Provence, celle des comtes de Provence qui avaient adopté cette figure au Moyen Âge .
- La croisette, soit d'or, soit de gueules (ce qui est moins normal si on se souvient des règles de composition : on ne juxtapose pas deux couleurs) : elle évoque sans doute le fait que la ville est siège épiscopal depuis la fin du IV^{ème} siècle.
- La lettre D : c'est une arme « parlante ». Elle personnaliserait peut-être l'écu de Provence, mais selon certains spécialistes, la présence de lettres dans le blason est contraire à la vraie expression héraldique...
- Les lettres L : leur disposition symétrique correspond sans doute à une volonté d'équilibre dans la composition. Leur signification par contre, suscite de nombreuses hypothèses, la moins fantaisiste étant peut-être la traduction d'un hommage rendu au roi : la lettre aurait pu être concédée par Louis II de la 2^{ème} maison d'Anjou au XV^{ème} siècle.

Le nom de Digne provient du latin Dinia (en provençal Digno) qui tirerait son étymologie du celtique din (eau) et ia (chaude), ce qui pourrait être attesté par la présence des eaux thermales. En 1988, un décret a accordé à la ville le droit de porter le nom de Digne-les-Bains. Quelques années plus tôt, dans un article des “Annales de Haute-Provence”, l’auteur, Gabriel Gillyboeuf, suggérait d’“actualiser le passé” en modifiant le blason de la ville afin d’y montrer sa vocation climatique et thermale... une de ses propositions donnait le résultat suivant : conserver le champ d’azur ainsi que les éléments évocateurs du passé : fleur de lis et croisette, ainsi que les L, devenus traditionnels, par contre, abandonner le D et le remplacer par une figure symbolisant les thermes, une fontaine traduite, dans le langage héraldique, par :

“un besant fascé, ondé d’argent et d’azur”



D’azur à une fleur de lis d’or en cœur entre deux L affrontés d’argent, une croisette de gueules en chef et un besant fascé, ondé d’argent et d’azur en pointe.



CONCLUSION : ACTUALITÉ ET DEVENIR DE L'HÉRALDIQUE

En France aujourd'hui, et contrairement à la Scandinavie, l'Ecosse ou la Suisse, l'usage des armoiries par les particuliers est peu courante. Pourtant, on ignore souvent à quel point l'héraldique est présente dans notre vie quotidienne. En effet, les drapeaux sont les héritiers directs de la règle héraldique d'association de couleurs qui est respectée par la grande majorité d'entre eux : l'emblème français sépare ainsi deux couleurs (le bleu et le rouge) par un métal (le blanc ou argent). De même, les panneaux du code de la route respectent eux aussi cette règle d'emploi des couleurs. Enfin, c'est sans doute sur les terrains sportifs que l'actualité de l'héraldique est la plus évidente : on ne compte pas les bannières, écussons ou fanions qui réutilisent des emblèmes parfois très anciens. On retrouve ainsi la croix et l'éléphant sur le fanion du club de football de Villeneuve, tandis que celui de la Ligue de Méditerranée reprend les couleurs de la Provence ou celles du Comté de Nice.



Sens interdit : De gueules à la fasce d'argent



*Club athlétique de Digne-les-Bains Football : CAD, D'argent, à trois pals de sable. .
FUB 04, Coupé, au I d'argent, à trois pals de sable, au II d'argent, à trois pals de sinople.*



Ligue de la Méditerranée :

Représentation par leurs blasons des 5 districts:

- Provence : D'azur à la fleur de lis d'or et au lambel de gueules.
- Côte d'Azur : D'argent, à l'aigle de gueules couronné d'azur issant d'une mer d'azur.
- Rhône-Durance : De gueules aux clefs d'or de Saint-Pierre en sautoir.
- Alpes : De gueules à deux pals d'argent chargé en chef d'une fleur d'edelweiss, et en pointe d'une tête de chamois
- Var : D'azur, à cinq vergettes de gueules, en cœur, d'azur à la croix d'or.



Villeneuve sport football :

Le club a gardé le blason de la ville mais a modifié la couleur de l'écu : le sable est devenu azur.

Coupé : au I d'azur à la croix d'argent, au II d'argent à un éléphant d'azur.



AUJOURD'HUI, les logos sont présents partout (logo est l'abréviation de logotype, un terme de typographie à l'origine, employé depuis une cinquantaine d'années pour désigner l'ensemble de signes formant une image publicitaire) et ils pourraient être donnés comme les descendants directs des armoiries médiévales : ce sont des figures parlantes, marques d'identité immédiatement reconnaissables. Actuellement, chaque commune, département, région a le sien, décliné sur affiches, publications, même sur des drapeaux flottant dans les espaces urbains.

Les logos de la ville de Digne et de la région PACA sont ainsi issus de l'histoire des armoiries : Digne reprend son blason ; tandis que la région associe le rouge et or des armes de la Provence à celles du Dauphiné et du Comté de Nice (aigle du Saint Empire romain germanique dont dépendait la Maison de Savoie).



Le Conseil général, lui, a adopté une signalétique moderne associant la montagne (qui reprend également l'initiale du nom du département) et le soleil représenté par un disque jaune... signes d'identité, encore et toujours.





IMAGES D'ARMOIRIES AUX ARCHIVES : LES BLASONS DES BASSES-ALPES



*Blason du département
D'azur à une fleur de lis d'or
gueules, à l'emmanché d'argent*

*des Basses-Alpes :
surmonté d'un lambel de
de trois pièces issant de la pointe.*

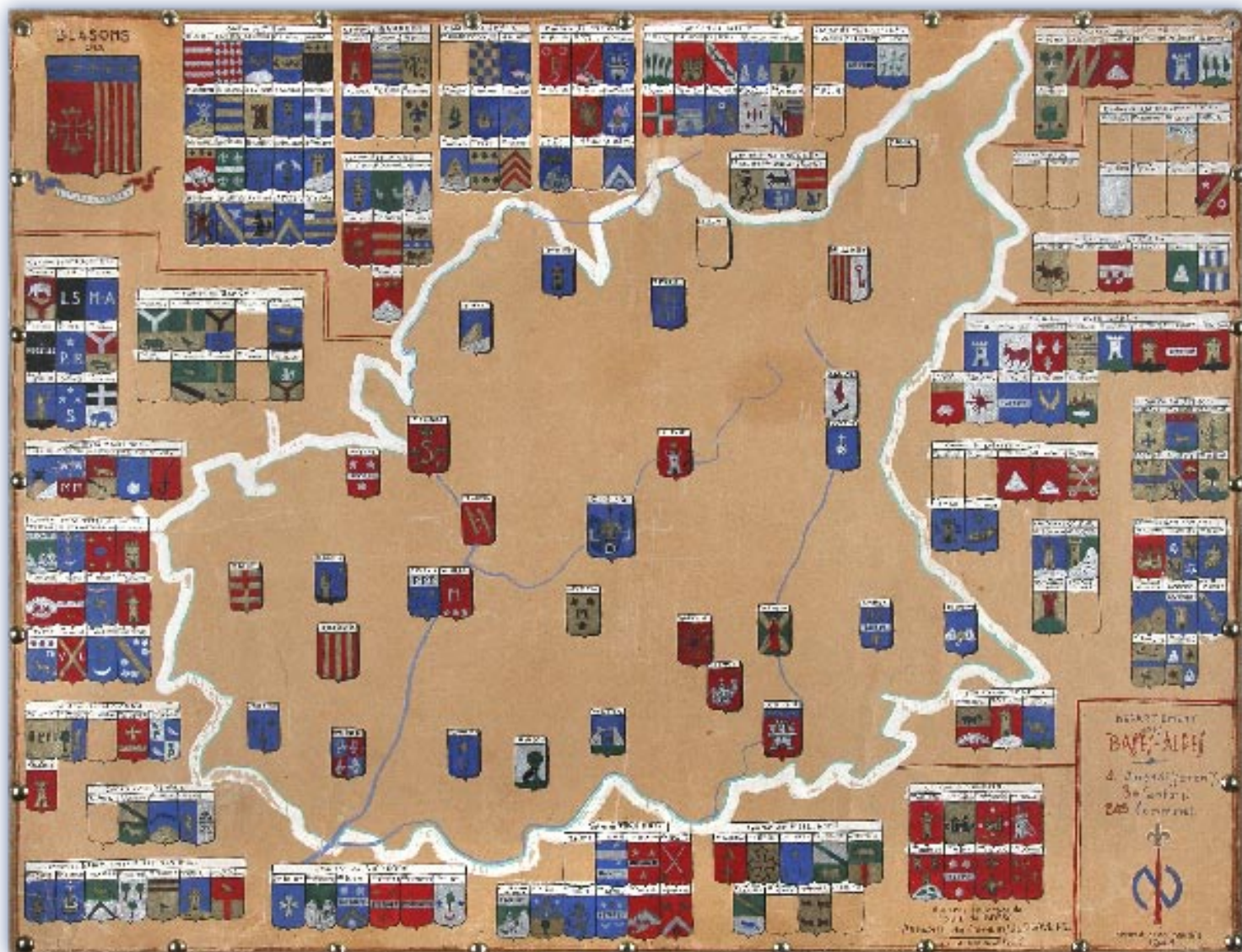


Tableau de Eugène H. Coulet (1948), d'après Louis de Bresc, *Armorial des communes de Provence*.

Allos :

« D'argent, à une aile de gueules posée en pal sur un os de sable. »



Manosque :

« Ecartelé d'azur et de gueules, à quatre mains appaumées, d'argent. »



Reillanne :

« D'azur, à un soc de charrue d'argent, posé en pal et accosté en chef de fleurs de lis, du même. »



Riez :

« D'argent, à un pommier de sinople, sur une terrasse du même, fruité de gueules, adextré d'un ours contourné, de sable, rampant contre le tronc de l'arbre. »



Seyne :

« D'azur, à trois colonnes d'or, rangées en pointe, surmontées d'une croix potencée aussi d'or, cantonnée de quatre croisettes du même. »



Sisteron :

« De gueules, à une grande S d'or, couronnée du même, accompagnée de deux fleurs de lis d'or, posées une à chaque flanc, et en pointe de deux annelets du même. »



Villeneuve :

« De sable, à une croix d'argent, coupé d'argent à un éléphant d'azur. »



Quelques blasons extraits du tableau de Eugène H. Couillet page 15.



GLOSSAIRE DES PRINCIPAUX TERMES DE BLASON

Accompagné : qualifie la figure principale de l'écu lorsqu'elle a à ses côtés des figures secondaires

Accosté : se dit d'une figure, en général posée verticalement, accompagnée à dextre et à senestre d'autres figures.

Affronté : qualifie deux figures, en général des animaux, qui sont représentés face à face.

Alésé : qualifie les pièces raccourcies dont les extrémités ne touchent pas les bords de l'écu. Se dit surtout de la croix.

Besant : petite figure de forme circulaire, qui est toujours d'or, d'argent ou de fourrure.

Blasonnement : action de décrire les armoiries en langage héraldique.

Brisé : 1° se dit des armoiries qui comporte une brisure. 2° qualifie une pièce, en général le chevron, rompue à l'une de ses extrémités.

Brochant : se dit d'une figure qui est placée par dessus une ou plusieurs autres, et qui les cache partiellement.

Chargé : se dit de toute figure sur laquelle il y en a une ou plusieurs autres.

Contourné : 1° qualifie un animal qui est vu de profil et tourné vers le côté senestre de l'écu. 2° se dit parfois du chevron et du croissant lorsque leurs pointes se dirigent vers le flanc senestre de l'écu.

Couronné : qualifie les animaux munis d'une couronne.

Croisette : petite croix alésée.

Dextre : qualifie le côté droit de l'écu (à gauche pour le spectateur)

Émanché : trait de partition obtenue par une ligne en zig-zag dont les dents sont plus grandes que celles du denché.

Enquerre (armes à) : se dit des armoiries dont, pour une raison particulière, la composition est contraire aux règles du blason (le plus souvent la règle des couleurs) et qui de ce fait invitent le lecteur à « s'enquérir » des raisons de cette particularité.

Essorant : qualifie un oiseau qui semble prendre son envol.

Fleurdelisé : qualifie toute figure, mais principalement la croix, dont les extrémités se terminent par une fleur de lis.

Franc-canton : pièce de forme carrée, placée dans l'un des angles de l'écu, ordinairement l'angle supérieur dextre.

Fruité : qualifie les plantes chargées de fruits d'un émail particulier.

Issant : se dit des animaux représentés à mi-corps et qui semble sortir d'une pièce, d'une partition, d'une figure ou des bords de l'écu.

Lambel : petite figure représentée par une traverse horizontale où sont accrochés un certain nombre de pendants rectangulaires (au Moyen Âge) ou trapézoïdaux (à l'époque moderne)

Listel : ornement extérieur à l'écu, ayant la forme d'un ruban ou d'une banderole, et sur lequel est inscrite la devise ou le cri d'armes.

Maçonné : qualifie les murs et les bâtiments dont les joints entre les pierres sont d'un émail particulier.

Passant : qualifie les quadrupèdes représentés horizontalement et semblant marcher.

Pendant : nom donné aux dents qui pendent sous la partie inférieure du lambel.

Potencé : 1° qualifie les pièces et les figures dont les extrémités se terminent en forme de T. 2° qualifie les pièces et les partitions dont les lignes de bordures sont ornées de petites potences en forme de T.

Rampant : qualifie les quadrupèdes représentés verticalement, dressés sur une patte de derrière.

Rayonnant : se dit des astres dotés de petits rayons entre leurs rais ordinaires.

Semé : qualifie l'écu, une pièce, une partition ou toute figure chargée de petits meubles en nombre indéterminé.

Sommé : se dit d'une figure accompagnée dans sa partie supérieure d'une autre figure qui la touche.

Senestre : qualifie le côté gauche de l'écu (à droite pour le spectateur).

Timbré : qualifie l'écu surmonté d'un timbre.

Vergette : nom du pal lorsqu'il est diminué de largeur.



L'utilisation des armoiries dans les classes du primaire peut être variée, en fonction des différents niveaux concernés. On peut envisager :

- *un rappel du cadre historique du Moyen Âge et de l'importance de la guerre alors, ce qui permet d'introduire l'origine des armoiries. L'utilisation d'images peut alors être intéressante.*
- *après distribution d'une fiche récapitulative des règles du blason (couleurs, figures, pièces et partitions...), on peut proposer soit la reconnaissance d'un blason à l'aide de son blasonnement, soit sa composition par les élèves. A l'inverse, ils peuvent décrire un blason à l'aide du vocabulaire dont ils auront pris connaissance au préalable.*
- *enfin, on peut faire réfléchir les élèves sur l'héritage actuel de ces armoiries : à partir de logos, d'emblèmes sportifs... même peut-être de logos de marques commerciales, afin de les sensibiliser au fait que l'objectif n'est justement plus le même...*

Concernant les sceaux :

- *on peut faire prendre conscience aux élèves de leur importance pour l'identification des personnages, de leur rôle d'authentification (avec une comparaison avec les seings, puis la signature aujourd'hui).*
- *à l'aide des reproductions de cette publication, différencier les sceaux pendants des sceaux plaqués.*



Informations diverses

1. Service éducatif des Archives départementales :

- Madame Sylvie Deroche, professeur détachée d'histoire-géographie, assure une permanence les vendredis de 9h à 17h)
- Mademoiselle Bérangère Auzet animatrice du service éducatif est disponible de 8h à 16h30 les lundis, mardis, jeudis, vendredis.

tél. : 04.92.30.08.66 courriel : service.educatif@cg04.fr



2. Expositions aux Archives :

- Du 19 décembre au 10 avril 2009 : “ **En quête d'identité : Armoiries et Sceaux en Haute-Provence** ”. L'utilisation des armoiries dans le passé et ses applications dans le monde d'aujourd'hui. Vos élèves pourront s'initier à l'art du blasonnement, et à la confection de blasons : acquisition des principaux termes d'héraldique : gueules, sinople, fasce,... ; à partir d'une description, réaliser le blason correspondant ; faire un blasonnement : par exemple, celui de votre commune ; jeu de piste : retrouver un blason à partir de son blasonnement ; réalisation de son propre blason à partir des principaux motifs héraldiques : lion, licorne, tour, cœur, fleur de lis,...
- Art de Mai : un artiste en résidence aux Archives départementales.
- De juin à novembre 2009 : “ Crimes et châtiments dans les Basses-Alpes ”.



3. Pochette pédagogique :

- A paraître en mai, “ les catastrophes naturelles dans notre département ”.

Vous trouverez également sur notre site Internet de nombreuses rubriques régulièrement mises à jour (guide des sources, instruments de recherche, dossiers d'aide à la recherche, actualités des Archives, l'action culturelle et éducative avec les documents pour la classe, les documents numérisés,...)

CONCEPTION ET REALISATION

Service éducatif des Archives départementales : Bérangère Auzet, animatrice, et Sylvie Deroche, professeur d'histoire-géographie

Jacqueline Ursch, Directrice des Archives départementales

Jean-Marc Delaye et Jean-Michel D'Agruma, atelier photographique des Archives départementales